

---

**SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE ROCAMADOUR**

**Procès-verbal de la réunion du conseil syndical du 17 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 17 juin 2022 à 14h, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Rocamadour sous la présidence de Dominique Lenfant.

Étaient présents : Mme Dominique Lenfant, M. Didier Baudet, M Jean-Luc Mejecaze, Mme Caroline Mey Fau, M. Serge Rigal, M. Alfred Terlizzi, M. Vincent Labarthe, M. Hugues Delpierre, M. Jean Baptiste Jallet

Sans pouvoir délibératif : Mme Malignon, directrice du syndicat mixte, Mme Laporte (service de la Région en visio)

Étaient excusés : M. Philippe Lasvaux, M. Marc Laborie, M. Christophe Proença, M Damien Jacques (service du Département)

Est élu secrétaire de séance : Didier Baudet

En exercice : 12

Nombre de délégués titulaires : 7  
suppléants : 2

Présents : 9

Votants : 8

Date de la convocation : 30 Mai 2022

Date d'affichage : 30 Mai 2022

**Point n°1 : Dispositions administratives**

---

**1-1 Validation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2022**

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, adopte le procès-verbal de la séance de conseil syndical du 14 janvier 2022.

\* \* \*

**1.2 Rapports sur l'exercice des délégations à la Présidente**

Depuis la dernière réunion du conseil syndical, dans le cadre de ses délégations, la présidente a :

- confié les travaux de restauration du mur de clôture de la truffière de la corniche à l'entreprise SEBPOUSSE pour un montant de 13 584.00 € HT, soit 15 197.00 € TTC.
- Signé le renouvellement du contrat d'un des agents exploitation des parkings.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, prend acte de l'exercice des délégations de la Présidente.

\* \* \*

**1.3 Avenant à la convention progiciels**

Le temps de travail de la comptable est de 7h par semaine. Pour une meilleure gestion de la charge de travail, il est envisageable de souscrire à un module du logiciel comptable qui traite l'interface entre le logiciel de comptabilité et celui de dématérialisation des finances publiques.

A titre d'information, en 2021, pour le budget principal, ont été traités 102 bordereaux de mandats (pour 300 mandats) et 33 bordereaux de titres (pour 43 titres). Pour le budget annexe des parkings, ont été traités 106 bordereaux de mandats (pour 419 mandats) et 29 bordereaux de titres (pour 46 titres).

Le syndicat mixte avait soutenu financièrement le remplacement d'un amplificateur il y a quelques années. La commune sollicite le syndicat pour prendre en charge le remplacement des équipements obsolètes.

S'agissant de sécurité sur la voie publique, le financement à 100% par le syndicat mixte n'est pas justifié. Les élus ne valident pas en l'état la demande de la municipalité.

L'éclairage du site est globalement une installation distincte de l'éclairage public. Le premier a pour rôle la mise en valeur du site : les falaises et le patrimoine emblématique, tandis que l'éclairage public joue un rôle pour les voiries circulées et piétonnes.

L'ensemble de ces installations a été conçu et réalisé au milieu des années 1990. Il s'agissait d'un investissement, financé par la commune avec le concours de la Région, de l'Etat, de EDF...

Le devenir de ces installations est important pour le projet grand site à plusieurs titres.

Avant d'étudier un transfert de ces installations de la mairie au syndicat, il est proposé d'échanger sur cette perspective.

M Labarthe et Rigal approuvent cette piste de travail, dans la mesure où revoir la mise en valeur nocturne du site est une des actions du schéma d'interprétation envisagée à moyen terme. Des précisions sont demandées quant aux engagements en termes de fonctionnement et d'investissement à venir.

\* \* \*

### **Point n°3 : Dispositions budgétaires**

---

#### **Budget principal**

##### **3.1 Décisions modificatives n°1 au budget principal 2022**

#### **INVESTISSEMENT**

Il y a lieu de corriger une erreur concernant la participation du Département répartie entre les sections de fonctionnement et d'investissement pour atteindre les 427 500 € au titre de l'année 2022, soit 45% du budget. L'article RI 1323 est abondé de 57 000 € pour cela.

Pour équilibrer les dépenses de cette section, il est proposé d'inscrire les crédits supplémentaires suivants :

- 500 € pour l'achat de matériel informatique
- 500 € pour l'acquisition d'une grue d'atelier (utile pour la maintenance des 5 bornes automatiques notamment)
- 3000 € pour la sonorisation du site (investissement complémentaire à celui réalisé récemment par Cauvaldor à cause du déménagement du bureau de l'office du tourisme
- Et 53 000€ pour abonder l'enveloppe concernant les travaux d'urgence du parvis.

## Budget prévisionnel 2022 - INVESTISSEMENT: Dépenses

		RAR 2021	Inscription crédits 2022	opérations d'ordre	DM1	total
10222	fcvta	8 047,00				8 047,00
<b>CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>			<b>430 000,00</b>			<b>430 000,00</b>
1641	remboursement emprunt relais		430 000,00			430 000,00
<b>CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>4 050,00</b>	<b>110 597,81</b>			<b>114 647,81</b>
020	Imprevus		10 000,00			10 000,00
2031	Frais d'études	4 050,00	100 597,81			104 647,81
135	Etude dispositif de gestion des flux		8 000,00			8 000,00
136	Schéma d'interprétation	4 050,00	22 770,00			26 820,00
145	Evaluation PGS et mise à jour du programme		57 827,81			57 827,81
142	Etude travaux sécurité parvis du sanctuaire		12 000,00			12 000,00
<b>CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>110 000,00</b>	<b>137 500,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>248 500,00</b>
2111	Immobilisations corporelles en cours					
106	provision acquisitions foncières	110 000,00	53 500,00		0,00	163 500,00
21318	peintures murales saint michel		0,00		0,00	0,00
2152/143	Installation voirie - bande piétonne route de gramet		84 000,00		0,00	84 000,00
2183	remplacement écran PC				500,00	500,00
2158	grue d'atelier				500,00	500,00
2158	sonorisation du site					0,00
<b>CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS</b>		<b>300 677,88</b>	<b>725 320,00</b>		<b>56 000,00</b>	<b>1 081 997,88</b>
2315	Voies					
107	aménagement corniche AP de SME	116 032,88	55 000,00			171 032,88
112	chemin de croix		0,00			0,00
133	borne porte figulier		0,00			0,00
108	travaux parkings		0,00			0,00
114	déviations routières	174 150,96	0,00			174 150,96
130	signalisation parking et sil	3 536,84	0,00			3 536,84
134	signalétique piétonne	6 957,20	0,00			6 957,20
146	chemin Lefajadou		184 000,00			184 000,00
136	signal et haltes interprétation		300 000,00			300 000,00
144	dispositif complages et alerte saturation vallée		88 320,00			88 320,00
2317	Travaux et aménagements de terrains					
138	MOE chapelles et basilique		0,00			0,00
141	installations électriques chapelles et Blaise Ste Anne		0,00			0,00
142	travaux urgence parvis sanctuaire		80 000,00		56 000,00	136 000,00
147	truffière de la corniche		18 000,00			18 000,00
041	changement de comptes			44 150,12		44 150,12
041 / 21578	intégration étude schéma interprétation			0,00		0,00
041/21...	intégration signalétique piétonne			27 935,00		27 935,00
041/2315	avances forfaitaires			16 215,12		16 215,12
041/1322	transfert subventions non amortissable			0,00		0,00
040	amortissements			20 132,96		20 132,96
040/13917	amortissement subventions eqpt transf - état			3 927,99		3 927,99
040/13911	amortissement subventions eqpt transf - bc et fs			11 881,79		11 881,79
040/13918				199,32		199,32
040/13912				0,00		0,00
040/13913				550,22		550,22
2315/040 opération 107	intégration MOE corniche			3 573,64		3 573,64
48	comptes de régularisation	55 618,53	0,18	0,00		55 618,71
45813		55 618,53	0,00	0,00		55 618,53
45811			0,18	0,00		0,18
27			0,00	0,00		0,00
2763	remboursement de avance de trésorerie provenant du budget annexe		0,00	0,00		0,00
27638	créance SIAEP et mairie		0,00	0,00		0,00
<b>Total</b>		<b>478 393,41</b>	<b>1 403 417,99</b>	<b>64 283,08</b>	<b>57 000,00</b>	<b>2 003 094,48</b>

## FONCTIONNEMENT

Des ajustements sont nécessaires au sein du chapitre 011 notamment pour assumer le coût des dégradations sur les coffrets d'éclairage du chemin de croix.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative n°1 au budget principal 2022.

\* \* \*

### 3.2 Décisions modificatives n° 1 au budget annexe des parkings

#### Investissement – Recettes

Il y a lieu de corriger le chapitre 001, en inscrivant au titre de l'excédent d'investissement reporté la somme de 149 504.11€.

<b>BUDGET PARKINGS - INVESTISSEMENT: Recettes 2022</b>				
Articles	Libellé	budget 2022	DM1	Budget total 2022
<b>CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution reporté)</b>		<b>0,00</b>	<b>149 504,11</b>	<b>149 504,11</b>
	Report des excédents antérieurs	0,00	0,00	0,00
	excédent d'investissement reporté	0,00	149 504,11	149 504,11
<b>CHAPITRE 021: VIREMENT</b>		<b>201 363,48</b>	<b>0,00</b>	<b>201 363,48</b>
	Virement de la section de fonctionnement	201 363,48	0,00	201 363,48
<b>CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT</b>		<b>67 208,84</b>	<b>0,00</b>	<b>67 208,84</b>
1068	Affectation du résultat 2021	67 208,84	0,00	67 208,84
<b>CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>28 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 000,00</b>
1311/101	Autres subventions de l'Etat	28 000,00	0,00	28 000,00
<b>CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1687	remboursement avance trésor faite au budget principal	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt en euros	0,00	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 040: amortissement</b>		<b>138 337,77</b>	<b>0,00</b>	<b>138 337,77</b>
28125		33 927,00	0,00	33 927,00
28131		59 167,00	0,00	59 167,00
28135		458,54	0,00	458,54
28138		3 172,00	0,00	3 172,00
28151		37 005,72	0,00	37 005,72
28181		1 500,00	0,00	1 500,00
28182		1 120,00	0,00	1 120,00
28183		677,00	0,00	677,00
28184		309,70	0,00	309,70
28188		1 000,81	0,00	1 000,81
<b>TOTAL</b>		<b>434 910,09</b>	<b>149 504,11</b>	<b>584 414,20</b>

#### Investissement dépenses

Pour équilibrer les dépenses de cette section, il est proposé d'inscrire les crédits supplémentaires suivants :

- 37 000 € sur l'opération parking de la vallée pour poursuivre le programme de restauration des berges de l'Alzou,
- 40 000 € sur l'opération parking de l'Hospitalet pour engager la dernière phase de restauration des murs de clôture du parking,
- 36 000 € sur l'opération parking du Garroustie pour mettre en place un sanitaire,
- 3 000 € sur l'opération système d'exploitation des parkings pour protéger deux parkings de parafoudre,
- 1500 € pour l'achat d'un nettoyeur à haute pression,
- Et 15 800 € sur l'opération gestion du stationnement sauvage pour la signalisation complémentaire.

Pour finir, afin d'équilibrer le chapitre 040 des dépenses d'investissement avec le chapitre 042 des recettes de fonctionnement, il est nécessaire d'inscrire 1 861€ à l'article 13915-040 en dépense d'investissement.

## Point n°4 : Questions diverses

### 4.1 Travaux de restauration de la berge de l'Alzou au droit de Lafajadou – travaux supplémentaires

Les travaux pour la restauration en pierre sèche de la berge de l'Alzou au droit du bâtiment de Lafajadou ont été confiés en Septembre dernier à l'entreprise Rangecailloux pour un montant de 23 616 € HT. Le syndicat mixte est accompagné par M.Viossanges (entreprise Conseil Ouvrage d'art) en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage et assume en régie la maîtrise d'œuvre de ce chantier.

Le calendrier de réalisation des travaux a dû être recalé en fonction du régime du cours d'eau, exceptionnel ces derniers mois. Programmés pour novembre dernier les travaux ont été stoppés dès le deuxième jour. Ils ont pu reprendre mi-mai. Suite à la phase démolition, il a fallu revoir les quantités de pierre mises en œuvre et procéder à des ajustements pour faire face aux aléas. En effet, la partie de mur hourdée que nous espérions conserver n'a pu l'être, les fondations non plus.

En revanche, la cohésion du matériau à l'arrière du mur rend inutile le géotextile prévu initialement, et la fourniture par le syndicat mixte d'une partie des pierres nécessaire pour compléter les besoins a limité le coût supplémentaire. En effet, une partie du stock issue du terrassement de la voie nouvelle a pu être réemployée.

De par l'urgence à intervenir pour garantir la pérennité du bâtiment, et de par le faible créneau disponible pour réaliser les travaux avant la crue suivante, les travaux supplémentaires se sont imposés. Le bilan détaillé des travaux est annexé au présent rapport. La synthèse est présentée ci-dessous.

Il y a lieu de faire évoluer le montant global du marché pour passer à 30 521.00€ HT, soit une augmentation de 22.62%, et d'ajuster en conséquence les crédits pour cette opération parking de la vallée.

#### Aspects financiers

Le bilan des évolutions de quantités est effectué et il en ressort les éléments suivants :

##### Travaux supplémentaires :

Objet	Cause	Evolution HT
Fondation en pierre sèche	Approfondissement du lit Substitution au mur en pierre hourdé	+ 2353
Bâti mur en pierre sèche	Substitution au mur hourdé Rallongement de 2.50 amont	+ 7056
Fourniture de pierres	Pour le complément ci dessus	+ 1600
Traitement fond du lit	Comblement de la fosse d'érosion	+ 500

##### Economies :

Objet	Cause	Evolution
Fondation mur hourdé	Non réalisée	- 690
Mur en pierre hourdée	Non réalisé	- 3825
Géotextile	Non nécessaire	- 88

Le bilan s'établit à une augmentation de la masse des travaux de 6905 euros HT, portant le montant final des travaux à 30 521 euros HT.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- valide les travaux supplémentaires pour un montant de 6 905.00 € HT, portant la commande à l'entreprise Rangecailloux de 23 616.00 € HT à 30 521 euros HT pour la restauration de la berge de l'Alzou au droit du bâtiment de Lafajadou.